

Jeudi 11 mai 2017 : journées de la coopération Europe-Côte d'Ivoire-
allocution d'ouverture de Monsieur Adama Kone Ministre de
l'Economie et des finances.

- **Monsieur le Ministre du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables ;**
- **Monsieur l'ambassadeur de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire ;**
- **Excellence Messieurs les Ambassadeurs des Etats membres de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire ;**
- **Mesdames, Messieurs les Directeurs de Cabinet ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

C'est avec un immense plaisir que je prends la parole à l'occasion des **Journées de la Coopération Europe - Côte d'Ivoire**, marquant la célébration du partenariat entre l'Europe et la Côte d'Ivoire.

Je voudrais, à l'entame de mon propos, traduire, au nom de Son Excellence **Monsieur Amadou GON COULIBALY**, Premier Ministre de Côte d'Ivoire, la gratitude du Gouvernement à l'Union Européenne et à ses Etats membres ici représentés, pour

leur soutien constant aux initiatives de développement de notre pays.

Je tiens à saluer et remercier mon collègue, **le Ministre Thierry TANOH**, en charge du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables pour sa présence à cette rencontre.

Mesdames, Messieurs,

Cet événement revêt, à mon sens, un caractère important ; car il s'agira de faire le bilan de l'année 2016, présenter les priorités pour l'année 2017 et permettre à chacun de découvrir et de se familiariser avec les projets de la coopération Europe – Côte d'Ivoire dans leur grande diversité.

Je voudrais me féliciter de l'excellence des relations de coopération, empreintes de compréhension et de respect mutuels, entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne.

Cette coopération qui se consolide au fil des années, a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier de l'appui constant de l'Union Européenne, même dans les moments les plus difficiles de l'histoire de notre pays.

C'est au titre de ce fructueux partenariat qu'un montant de **273 millions d'euros soit 179 milliards de FCFA** a été approuvé, pour le Programme Indicatif National (PIN) du 11^{ème} Fonds Européen de Développement ; ce qui constitue une augmentation substantielle par rapport au programme du 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED).

Le Programme Indicatif National du 11^{ème} FED, qui couvre la période 2014-2020, sera exécutée à travers trois secteurs de concentration principaux, à savoir :

- **Renforcement de l'État et consolidation de la paix**, pour 39 milliards de FCFA ;
- **Agriculture et sécurité alimentaire**, à hauteur de 39 milliards de FCFA ;
- et de **l'Énergie**, pour un montant de 91 milliards de FCFA.

La signature des deux conventions de financement ce jour, l'une sur le **secteur de l'énergie pour 68 millions d'euros** et l'autre pour accompagner **la société civile ivoirienne avec 6 millions d'euros**, portera le taux d'engagement du 11^{ème} FED à 100% à un peu plus de trois années de la fin de ce cadre financier pluriannuel.

Je voudrais, à cet égard, au nom du Gouvernement ivoirien, remercier Son Excellence l'Ambassadeur de l'Union Européenne et toute son équipe, pour l'efficacité de leur contribution à l'exercice de formulation des projets du Programme Indicatif National du 11^{ème} FED en Côte d'Ivoire.

Mesdames et Messieurs,

Le principal défi à relever ne se situe plus au niveau de l'engagement des ressources, mais bien au niveau de notre capacité à décaisser rapidement et de façon efficiente.

J'en appelle donc, **Excellence Monsieur l'Ambassadeur de l'UE en Côte d'Ivoire**, à la solidarité entre nos équipes respectives et à plus de flexibilité dans l'application des procédures

contractuelles, pour se conformer aux principes de la Déclaration de Paris et du Plan d'Action d'Accra sur l'efficacité de l'aide au développement.

Aussi voudrais-je me féliciter du maintien, à un montant substantiel, de l'appui budgétaire de l'Union Européenne sous le 11^{ème} FED aux côtés des appuis projets.

L'appui budgétaire, faut-il le souligner, reste l'une des modalités appréciées par les Etats ACP, parce qu'elle permet des décaissements rapides et épouse parfaitement le cadre institutionnel et les mécanismes de programmation budgétaire de nos Etats.

Mesdames et Messieurs,

La cérémonie qui nous réunit ce jour, comme vous le savez, se tient au moment où les préparatifs des négociations sur l'avenir du partenariat entre les ACP et l'Union Européenne sont en cours.

J'ose espérer que le nouveau partenariat prendra en compte les défis que l'Europe et l'Afrique ont en commun, notamment la problématique de **la migration et de la mobilité**.

En effet, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) effectué en 2014, en Côte d'Ivoire, indique un taux de 26% d'étrangers sur le sol ivoirien.

Ce taux qui est l'un des plus élevés au monde illustre la tradition d'accueil et d'hospitalité du pays.

Il constitue également un facteur de solidarité vis-à-vis des pays voisins en particulier et de l'Afrique en général.

Toutefois, il représente un des plus grands défis pour notre pays, car il lui impose des efforts économiques importants pour absorber et stabiliser ce flux de migrants et le transforme en zone de transit pour des candidats à l'immigration vers les Etats du nord.

Mesdames et Messieurs,

C'est le lieu, pour moi, de renouveler la reconnaissance du Gouvernement ivoirien à l'Union Européenne, pour avoir validé l'éligibilité de la Côte d'Ivoire au *fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique.*

Aussi me semble-t-il essentiel que des ressources plus importantes soient allouées à notre pays, à l'instar des moyens conséquents accordés aux pays qui reçoivent des flux importants de migrants.

Ces ressources permettront d'assurer la stabilisation et l'intégration de ces migrants et surtout de lutter plus efficacement contre les éventuels réseaux d'immigration clandestine. Elles permettront, en outre, d'avoir un impact significatif qui contribuera à la réduction du flux migratoire vers l'Europe.

Cette stabilisation aura, d'ailleurs, des effets bénéfiques sur les pays d'origine de ces personnes. En effet, le montant des transferts

de revenus de la diaspora africaine, établie sur le territoire ivoirien, étaient estimés en 2012, entre 100 et 150 milliards de francs CFA par an.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, pour terminer, renouveler à l'Union Européenne, le vif désir de la côte d'Ivoire de bénéficier des ressources du fonds fiduciaire d'urgence et une rallonge financière au PIN 11^{ème} FED.

Sur ce, je déclare ouverte la deuxième édition **des journées de la Coopération Côte d'Ivoire - Europe.**

Je vous remercie de votre aimable attention.